La Journée Sportive

Football-Association

LA POULE D'ACCESSION

Les derniers matches, comptant pour la Poule d'Accession se joueront demain et peut-être désigneront-ils un vainqueur final...

A dessein, nous avons écrit « peut-être », car il ne faut pas oublier que trois clubs sont en tête du classement, totalisant le même nombre de points.

La journée du 13 mai les départagera. Mais il faut toujours compter sur l'imprévu. Béthune apprendrait avec plaisir que Caudrésiens et Fivois ont fait match nul, ce qui, au cas où il battrait Halluin lui assurerait la montée en division d'honneur. Voici les rencontres inscrites au programme :

BETHUNE — Stade Béthunois contre O.S.C. Halluin, 15 heures, Parc des Sports. Aller : Béthune 1, Halluin 0. La victoire de Béthune est généralement escomptée.

CAUDRY. — Star-Club de Caudry contre S. C. Fivois, 15 heures, rue du Bassin-des-Eaux. Aller : Fives 5, Caudry 0. Fives est en excellente condition et Caudry s'est particulièrement préparé en vue de cette rencontre. La lutte sera chaude et un match nul pourrait très bien être enregistré.

LENS. — Racing-Club de Lens contre A. C. Cambrai, 15 heures, à Lens. Aller : Lens 3, Cambrai 0. Lens l'emportera facilement, croyons-nous.

L'ASSOCIATION ROYALE ATHLETIQUE « LA GANTOISE » A LILLE

L'Equipe de l'Olympique Lillois qui, on le sait, est en pleine forme actuellement, ainsi que le prouve son succès dans le challenge Wyatt, sera opposée dimanche prochain à une des meilleures sociétés belges, l'Association Royale Athlétique « La Gantoise ».

Celle-ci s'énorgueillit de performances remarquables au cours de cette saison ; elle a battu l'Antwerp d'Anvers, le Racing-Club de Bruxelles, le Standard de Liège et le Daring-Club de Bruxelles. Or, nous le soulignons, il s'agit de rencontres de championnat de première division de Belgique, donc, de matches où ces équipes, notamment le Daring, comptaient tous leurs internationaux.

Ce point de comparaison permet d'apprécier la grande valeur des Gantois et le match de dimanche mérite véritablement l'épithète de sensationnel.

Cyclisme

PARIS-DENAIN

Organisé par la Société d'Education Physique de Denain et le Comité des Fêtes, sous le patronage officiel de la Municipalité de Denain, avec le concours du « Réveil du Nord » de « Denain-Journal », le lundi 21 mai 1923.

Contrôle de départ à Paris même, en face la gare du Nord (café « Au Départ », rue de Dunkerque), de 6 h. 30 à 7 h. 15 du matin pour la remise des dossards, les signatures et le vestiaire.

Départ en groupe à 7 h. 30 derrière les voitures oicielles, en cortège, par les rues de Dunkerque, de l'Arqueduc, de Flandre, l'avenue du Pont de Flandre, la Porte de la Villette et la route de Flandre, pour le Bourget.

Départ définitif à 8 h. 30 à la sortie du Bourget sur la route nationale n. 2.

Itinéraire : Le Bourget, la Chapelle-en-Serval, Senlis, 38 kil. (C. V. cachet), Estrées-St-Denis, Roye, Péronne 126 kil. (C. F. signature), Bapaume, 147 kil. (C. V. cachet), Cambrai 176 kil. (C. V. signature) et Denain (arrivée) 199 kil. (Seul contrôle re ravitaillement autorisé à Péronne).

L'arrivée se fera à Denain sur la Place Gambetta où une piste sera tracée. Les coureurs auront à couvrir un tour de piste. Ils ont donc un grand intérêt à s'efforcer d'arriver isolément. Une grande fête sportive sera organisée en attendant les arrivées. Des enceintes réservées seront aménagées pour la foule.

Un grand concert sera donné en l'honneur des coureurs.

Trente-cinq prix ; 3.000 francs de prix.

Au 1er, 700 francs en espèces ; au 2e, 500 francs en espèces ; au 3e, une bicyclette de course « Olga » ; au 4e, 200 fr. en espèces ; au 5e, 150 fr. en espèces ; au 6e, 125 fr. en espèces ; au 7e, 75 fr. en espèces ; aux 8e, 9e et 10e, 50 fr en espèces ; du 11e au 35e, 20 fr. en espèces.

En outre prix spéciaux pour les coureurs régionaux. 60 fr au premier du canton de Denain, 40 fr. au deuxième.

Distribution des prix, le soir même, après la course.

Engagements ouverts à tout cycliste, reçus à la Mairie de Denain (Nord) près de M. Oscar Gordien et à Paris, à la Société des Courses, 37, rue Saint-Georges. (Nord-Sud : Notre-Dame de Lorette) tous les soirs, de 6 à 8 h. Clôture : vendredi soir, 18 mai, à 10 h.

Droit d'inscription : membres des Sociétés affiliées, 3 fr. ; isolés, 3.50 ; coureurs régionaux (Nord et Pas-de-Calais), licenciés, 2.50 ; non-licenciés, 3.50 donnant droit à la licence.

Paris-Denain sera un beau galop d'essai pour les membres de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord, en vue de notre grand Critérium.

Le circuit des routes pavées

Le circuit des Routes Pavées s'est disputé jeudi dernier et a obtenu un gros succès.

La victoire est revenue au champion de l'Union Sportive du Sud, Marcel Degand, qui montait une **bicyclette ANTROP, pneus CALIDIOR.**

Ce jeune coureur d'avenir a couvert les 55 kilomètres, d'un dur parcours, en 1 h. 30 m.

Les bicyclettes ANTROP, montées sur pneus CALIDIOR, sont en vente, 21, rue du Faubourg-des-Postes, à Lille. Au comptant ou à crédit.

LILLE-LENS ET RETOUR

Le Vélo-Club de Wazemmes, siège chez M. Thuyschaever père, rue de Juliers, à Lille, affilié à la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord, fera courir, demain 13 mai, sa course annuelle sur le parcours Lille-Lens et retour soit 50 kilomètres.

Cette épreuve réservée aux membres de la F. C. C. N. a déjà recueilli un nombre important d'engagés et nul doute que le chiffre des partants ne soit élevé.

Le départ aura lieu à 15 heures, chez M. Thuyschaever, rue de Juliers, où l'arrivée sera également contrôlée.

La course Paris-Lille

Samyn se classe 2e grâce à sa **merveilleuse BICYCLETTE « D. E. M. ».**

A noter le courage de Samyn qui n'était pas **accompagné sur la route** ; cela démontre la supériorité, la qualité et la douceur des **BICYCLETTES « D. E. M. »** dont la réputation n'est plus à faire.

Tour de Belgique

(1.500 KILOMETRES)

Deux isolés **non suivis** se classent : Braecekeveldt **sur « D. E. M. »**, 25e ; Van Nevele, **sur LIBELLULE**, 26e, **sans aucune avarie de machine.**

Les BICYCLETTES « D. E. M. » et LIBELLULE usent la route.

La plus importante usine du Nord de la France. La plus grosse production en cycles.

Usine et Bureaux : 388, rue de Condé, à Bruay-sur-Escaut (Nord).

Aérostation

LE RALLYE-BALLON DE LA MADELEINE

Nous rappelons que c'est dimanche prochain qu'aura lieu le rallye-ballon organisé à La Madeleine, à l'occasion de la fête nationale de Jeanne d'Arc.

Ce rallye-ballon se courra dans un rayon de 30 kilomètres environ, il est ouvert aux trois catégories suivantes : automobiliste, motocycliste et cycliste

Un rallye n'est pas une course de vitesse, mais une épreuve d'orientation et en somme, de topographie ; c'est assez dire qu'elle est ouverte à tous.

Des prix importants consistant en objets d'art et médailles sont réservés pour les automobilistes et motocyclistes.

Pour les cyclistes, le rallye est ouvert à tous les coureurs non licenciés. Les prix suivants seront attribués aux vainqueurs de cette catégorie. Au 1er, 100 fr. ; au 2e, 80 fr. ; au 3e, 60 fr. ; au 4e, 50 fr. ; au 5e, 30 fr., etc...

La remise des fanions et dossards se fera le dimanche 13 courant, de 1 à 2 heures, à la mairie de La Madeleine.

Le départ du ballon ayant lieu à 2 h. 30.

Les souscriptions sont reçues au Pavillon Touristique ; place de la Gare, jusqu'à samedi soir, à 6 heures et à l'Hôtel de Ville de La Madeleine jusqu'au dimanche 13, à 1 h. 30 de l'après-midi.

Hippisme

COURSES A MAISONS-LAFFITE

1re Course. — 1. Chatelaine (G. Ganrer), g. 15.00, p 12.00 ; 2. Carthagène (R. Ferré), p. 15.00.

2e Course. — 1. Helsingfors (Jennings), g. 85.00, p. 15.50 ; 2. Quoi (G. Vatard), p. 14.50, 3. Bremble (Winckfield), p. 18.00.

3e Course. — 1. Prince Velasquez (Ferré), g. 25.00, p. 16.50 ; 2. Prélude (Jennings), p. 18.00.

4e Course. — 1. Idle Girl (Lpeinte), g. 151.00, p. 48.00 ; 2. Bolet Satan (Bottequin), p. 41.00 ; 3. Luc III (Haes), p. 172.00.

5e Course. — 1. Binic (Sharpe), g. 45.00, p. 20.50 ; 2. Lignite (Williams), p. 16.00.

6e Course. — 1. Sweel (Hobbs), g. 85.50, p. 12.50 ; 2 Tamerlan (Wincfield), p. 11.00 ; 3. Je Passe (Eudes), p. 10.50.

7e Course. — 1. Démon (Haes), g. 18.50, p. 15.50 2. Miramar (De Brissac), p. 22.60.

T. S. F.

CONCERTS RADIOLA. — 12 mai. — 17 h. : Cours de la bourse de commerce de Paris, du Havre et de New-York. — 17 h. 10 : Matinée avec le concours des solistes Radiola : 1 Danse de la Poupée, piano (Marreds Varvoglis). — 2. Sonate en ut mineur, violon et pianno (allegro en brio adagio sherzo final Beethoven). — 3. Deuxième sonate, flûte et piano, adagio andante adagio presto (Haendel). — 4. Sonate en ré mineur, violoncelle et piano, Caporale Salmon, large amoroso allegro adagio allegro spitiloso. — 5 Pierrette, piano, Chaminade. — 20 h. 45 : Ouverture de la Grande Duchesse (Offenbach) ; informations — 21 h. : Fragments de Faust, avec le concours de Mlle Allix de l'Opéra : 1. Introduction du 1er acte de Faust. — 2. Valse. — 3. Air des Bijoux, chant, Mlle Allix. — 4. Ballet, Les Nubiennes, adagio ; danse antique ; les Troyennes, variation du Miroir. — 21 h. : 5. Air de la Fenêtre, chant, Mlle Allix. — 6. Marche des Soldats. — 7. Fragments de Poèmes et Récits de guerre, Léon Victor. — 8. Marche, La Vosgienne (Daloroze).

CONCERT DE LA TOUR EIFFEL. — 12 mai. — 18 h. 20 : avec le concours de Mlle Denise Lefebvre, pianiste, Mlle Madeline Roland, artiste dramatique M. Jean Lemoine, violoniste, M. Roger Hauchard, violoncelliste, Mlle Marthe Leman du Théâtre de la Monnaie, Mlle Zurfluh, pianiste.

Orientale (César Cui) ; en Bretagne (René Baton ; Le Lien, poème, de Catulle Mendès, adagio du concerto en mi mineur (J. Bach) ; La Fidélité, poème de G. Bertin ; Ode aux Etoiles, Maurice Mauchard ; Trio Mimosa, Paul Puget ; Air des Noces de Jeannette ; Près du Ruisseau, Léo Sacès.

La foudre a abattu l'antenne de la Tour Eiffel

Paris, 11. — L'orage qui s'est abattu, avant-hier, vers 17 heures, sur la région parisienne, a occasionné de sérieux dégâts au poste de T. S. F. de la Tour Eiffel.

C'est à 17 h. 15, exactement, que la foudre est tombée sur l'antenne à six brins de 370 mètres du poste radiotélégraphique du Champ de Mars. Le câble s'est abattu sur le sol, traçant un sillon profond dans les pelouses. Les isolateurs des quatre autres brins ont été en partie détruits. Seul, le brin qui se trouvait du côté Est n'a pas été détérioré.

De ce fait, toute émission a été rendue impossible.

Les réparations immédiatement entreprises se sont terminées, hier soir, à six heures. Et la Tour a pu à nouveau faire entendre sa voix.

Perrouin Frères
de NANTES
AVEC LE CONCOURS DES DÉTAILLANTS SÉRIEUX DE VOTRE VILLE, VOUS OFFRENT
LEUR SÉRIE 2000
à 95 Fr.

RICHELIEU
forme "Brummel"
EXIGER LE No DE SÉRIE ET LE NOM PERROUIN FRÈRES A L'INTÉRIEUR DE LA CHAUSSURE

Au Conseil de Préfecture du Nord

Le Conseil de Préfecture du Nord s'est réuni vendredi à deux heures et demie, sous la présidence de M. Emile Régnier.

Une expertise a été prescrite concernant l'affaire pendante entre M. Vandendorp et la Mairie de Roubaix. Il s'agit d'un arrêté du Maire concernant un logement insalubre.

— Un habitant d'Abancourt, M. Bauduin, maçon de son état, a des difficultés avec les contributions indirectes à propos de la taxe sur le chiffre d'affaires. M. Bauduin se prétend salarié alors que l'Administration des contributions le taxe comme petit patron travaillant à façon. Un complément d'instruction est ordonné.

L'emploi des succédanés pour la fabrication du pain

LA LETTRE DE M. CHERON ADRESSÉE AUX PRÉFETS

Voici le texte de la lettre qui fut adressée aux Préfets par le Ministre de l'Agriculture :

« Il m'a été signalé que, dans certaines régions, le décret du 2 décembre 1922, prescrivant l'addition de farines de succédanés à la farine entière de froment n'est pas appliqué avec toute la rigueur désirable. Je vous serais obligé de vouloir bien prendre immédiatement les mesures les plus sévères pour en assurer l'exécution. Vous voudrez bien prescrire aux agents placés sous vos ordres de multiplier les prélèvements de farines en vue de la répression des délits éventuels.

« D'autre part, mon attention a été appelée sur l'intérêt qu'il pourrait y avoir à autoriser les boulangers, en vue de leur permettre un abaissement du prix des farines employées pour la panification, à additionner à la farine qu'ils reçoivent, une nouvelle quantité de farine d'orge, de seigle ou de riz.

« Je vous autorise à user de tolérance à cet égard jusqu'à la soudure, sous réserve que les boulangers s'adresseront exclusivement aux trois céréales précitées et qu'en aucun cas ils n'ajouteront plus de 10 % d'une des farines d'orge, de seigle ou de riz à la farine qui leur sera livrée par la minoterie ».

Signé : Henry CHERON.

Pour la libération des prisonniers des bandits chinois

UNE MISE EN DEMEURE DES PUISSANCES

Pékin, 11. — Le doyen du corps diplomatique a remis, le 9 courant, au gouvernement chinois, un mémorandum l'informant que le corps diplomatique attendait avec impatience le résultat des mesures prises pour l'élargissement immédiat des prisonniers.

Le doyen a répété qu'il considérait le gouvernement chinois comme responsable de la vie des étrangers actuellement entre les mains des brigands qui les ont incarcérés.

D'après les derniers renseignements parvenus aux légations à Pékin, plusieurs étrangers, parmi lesquels deux Français, seraient encore entre les mains des brigands.

Ceux-ci auraient, toutefois, relâché déjà les femmes et les enfants qu'ils avaient capturés.

Heidsieck et Cie "MONOPOLE"
Demandez et exigez partout
Ce Champagne irréprochable
et selon votre goût :
Monopole (demi-sec) Monopole Red Top (sec)
Dry Monopole (brut)

Un festival international à Lomme

A l'occasion du cinquantenaire de la fanfare municipale de Lomme-lez-Lille, un grand festival d'harmonies, fanfares, orphéons, trompettes et accordéonistes est organisé sous les auspices de la Municipalité et de la Fédération musicale du Nord et du Pas-de-Calais, pour le dimanche 5 août 1923.

Le montant des primes est fixé à 15.000 francs et la première prime sera de 2.000 francs.

Il en sera accordé également aux chefs et aux sociétés ayant à effectuer un parcours de plus de 50 kilomètres.

Des emplacements gratuits seront accordés aux forains qui voudraient participer à la fête.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Baudou, secrétaire en chef de la Mairie, chargé du Secrétariat général du Festival.

Dans la Magistrature

Paris, 11. — Sont nommés juges de paix de : Haubourdin, M. Derayn, juge de paix de Merville.

Saint-Valéry-en-Caux et Fontaine-le-Dun, sur sa demande, M. Bicard, juge de paix de Nesles (Somme).

Sont nommés : juge à la Seine, M. Charrier, avocat général à Douai.

Avocat général à Douai, M. Cruvelié, procureur à Philippeville.

Conseiller à Amiens, M. Debary, juge au tribunal de ladite ville.

Juge à Amiens, M. Martin Jaubert, juge à Valence.

Gros lots et autres

VILLE DE PARIS 1876

Le numéro 254.402 gagne 100.000 francs.
Le numéro 115.882 gagne 10.000 francs.
Le numéro 226.454 gagne 5.000 francs.
Les dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs : 6.417 ; 60.721 ; 63.116 ; 88.162 ; 74.783 ; 76.783 ; 83.549 ; 125.619 ; 164.515 ; 210.742

FONCIERES ET COMMUNALES 1917

Le numéro 1.853.407 gagne 250.000 francs.
Le numéro 873.981 gagne 50.000 francs.
Le numéro 389.478 gagne 25.000 francs.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs ; 750.110 ; 1.617.250.
Les dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs : 459.947 ; 1.023.493 ; 1.118.044 ; 1.381.254 ; 1.528.624 ; 1.218.705 ; 1.583.841 ; 1.888.840 ; 1.985.353 ; 1.992.619.

COMMUNALES 5 1/2 0/0 1920

Le numéro 1.252.838 est remboursé par un million de francs.
Le numéro 511.667 est remboursé par 100.000 francs.
Le numéro 276.641 est remboursé par 50.000 fr.
Le numéro 1.726 est remboursé par 10.000 fr.
Les deux numéros suivants sont remboursés par 5.000 francs : 182.283 ; 425.280.

Bulletin Economique

PARIS (Bourse du Commerce), 11. — *Sucres.* Ouverture ferme. — 312 payé ; juin, 312.50 payé ; juillet-août, 313-312-312.50 payé ; 3 d'octobre, 228 payé ; 4e de novembre, 226 payé.

LA VILLETTE, 10. — *Marché aux bestiaux.* — (Prix au kilo net). — Bœufs, 6.60, 6.00, 5.40 ; vaches, 6.60, 5.80, 5.30 ; taureaux, 5.60, 5.40, 5.10 ; veaux, 11.20, 9.60, 7.90 ; moutons, 10.60, 9.40, 8.00 ; porcs, 8.86, 8.58, 8.28.

LE HAVRE, 11. — *Cafés.* — Mai, 202 ; juin, 195.75 ; juillet, 188.75, août, 177.25 ; septembre, 169.50 ; octobre, 165.50 ; novembre, 163 ; décembre, 158.75 ; janvier, 157 ; février, 155.25 ; mars, 153.25.— Tendance calme. — Vntes, 4.000 sacs.

MARCHES DE LA REGION

AUCHEL. — Beurre, 12 à 13.00 le kilo ; margarine, 4.50 à 5.50 le kilo ; œufs frais, 8 à 8.50 ; œufs conservés, 7 à 8.00 les 26 ; camembert, 1.50 à 1.60 la boîte ; pommes de terre, 20 à 25.00 les 100 kilos ; navets, 0.25 à 0.30 ; oignons, 0.75 et 0.80 le kilo ; haricots, 3 à 3.50 les deux litres ; céleri, 0.60 à 0.75 le pied ; ails, 1.75 à 2.00 le kilo ; choux, 0.50 à 0.75 pièce ; choux rouges, 0.40 à 0.50 pièce ; poireaux, 0.75 à 1.00 la botte ; poules, 14 à 16.00 ; poulettes, 15 à 20.00 ; poulets 14 à 17.00 ; canards, 14 à 16.00 ; pigeons, 7 à 8.00 la couple ; lapins, 14 à 20.00 pièce.

BERLAIMONT, 9.— Beurre en gros, 10 à 10.50 en détail, 11.00 le kilo ; fromage blanc, 0.50 à 0.75 le kilo ; maroilles, 5 à 7.00 pièce.

EAVAY, 9. — Pommes de terre nouvelles, 2.25 le kilo ; oignons, 0.75 ; laitues, 2 pour 1.25 ; navets nouveaux, 2.00 ; oranges, 0.45 et 0.50 pièce.

Marché aux bestiaux. — Peu de bestiaux amenés ; on traite de 1000 à 3000 francs par tête.

Marché aux porcs abondant ; 215 à 300 suivant grosseur.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA GRANDE-BRETAGNE

Londres, 11. — La valeur des importations pour le mois d'avril 1923 a été de 84.417.017 livres sterling, en augmentation de 5.783 956 livres sterling par rapport au mois d'avril 1922.

Les exportations se sont élevées à 82.871.102 livres sterling, en augmentation de 7.863.453 livres sterling comparativement à la période correspondante à l'an passé.

D'autre part on annonce que durant le premier trimestre de l'année 1923, il a été emporté, des bords de la Tyne, 7 millions 24230 tonnes de charbon et de coke, ce qui représente une augmentation de 1.408.230 tonnes sur les exportations de la période correspondante de l'année 1292.

Bourse d'Affrètement de Béthune

Séance du 9 mai

HOUILLE. — Béthune M.-Reims, 21.00, 1 p., 280 t. — Beuvry-Reims, 20.50, 1 p., 280 t. — Béthune B.-Saint-André, 5.10, 1 p., 278 t. — Béthune-Armentières. 7.00, 1 p., 280 t. — Béthune-Paris, environs, 20.00, 3 p., 280 t. — Béthune M.-Lille, 5.00, 1 p., 280 t. — Béthune M. Bezons, 19.10, 1 p., 280 t. — Béthune B.-Calais, divers, 5.25, 1 p., 280 t. — Ligny-les-Aire-Rosendeal, 4.85, 1 p. 282 t. — Béthune B.-Dunkerque, ville ou basson, 5.25, 1 p., 280 t. — Béthune B.-Hondschoote, 8.50, 1 p., 75 t. — Béthune B.-Saint-Pol-sur-Mer, 5.25, 1 p., 280 t. — Béthune B.-Sas de Gand, 9.75, 1 p., 280 t. — Béthune M.-Paris, environs. 20.00, 1 p., 280 t.

UGEOL SEUL TRAITEMENT GARANTISSANT la guérison des VOIES URINAIRES chez l'Homme et chez la Femme. Blennorragie, goutte matinale, rétrécissements, filaments, cystite, prostatite, pertes, métrite, salpingite, ovarite, etc. NOUVELLE METHODE SPECIALE INTERNE et RECTALE La Boîte : 15 fr. TOUTES PHARMACIES ou à défaut 15'50 fco (les 3 boîtes 45 fr fco) adressés à : UGÉOL 22 Bd Sébastopol PARIS

COTE DE LA LAINE A ROUBAIX

ROUBAIX, 11. — On a coté, en bourse : mai, 34.50 ; juin, 34.25 a. ; juillet, 34.25 ; août, 34.25 a. ; septembre, 34.25 a. ; octobre, 34.25 a. ; novembre, 34.25 a. ; décembre, 34.25 a. ; janvier, 34.25 a. Affaires enregistrées en bourse, à midi, néant.

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 11. — Clôture. — Tendance calme ; ventes, 6.150 balles. — Mai, 482 ; juin, 465 ; juillet, 450 ; août, 435 ; septembre, 422 ; octobre, 407 ; novembre, 400 ; décembre, 397 ; janvier, 393 ; février 390 ; mars, 380 ; avril, 389.

LIVERPOOL, 11. — Clôture. — Mai, 1335 ; juillet, 1308 ; octobre, 1213 ; janvier, 1174 ; mars, 1163.

NEW-YORK, 11. — Clôture. — Mai, 2495 ; juillet, 2369 ; octobre, 2223 ; décembre, 2190.

Bourse de Lille du 11 Mai 1923

Charbonnages	C. pr.	Pr c
Albi	575 ..	600 ..
• Part	1568 ..	1595 ..
Aniche	1005 ..	1008 ..
Anzin	1202 ..	1200 ..
Béthune	2680 ..	2670 ..
• 10e	250 50	250 ..
Blanzy	1675 ..	1675 ..
Bruay	2422 ..	2406 ..
• 10e	243 ..	242 ..
Carvin	724 ..	720 ..
Ch Boulonn	213 ..	213 ..
Clarence	420 ..	420 ..
Courrières	527 50	529 50
Crespin	171 ..	171 ..
Douchy	1280 ..	1249 ..
Dourges	582 ..	580 ..
Escarpelle	1280 ..	1240 ..
Ferfay	490 ..	488 ..
Flines	30 ..	31 50
Lens	317 ..	318 ..
• 10e	165 ..	165 ..
Liévin	234 ..	234 ..
• c. de 30 act	7140 ..	7140 ..
Ligny	1310 ..	1311 ..
Marles 70 %	353 75	355 ..
Nord d'Alais	61 25	65 50
Ostricourt	787 ..	787 ..
Thivencelles	265 ..	[illegible]
Vendin	205 ..	209 50
Vicoigne	542 50	541 ..
• 10e	280 ..	... ..
Vimy	395 ..	... ..
Droit Anzin	43 ..	45 50

Pétroles	C. pr.	Pr c
Alexander	239 ..	234 ..
Bordeni	249 ..	250 ..
Bustenari	305 ..	300 ..

Pétroles	C. pr.	Pr c
Dabrowa Cap	631 ..	628 ..
Estera	182 ..	200 ..
Fin Pétrole	355 ..	350 ..
Fr Polonaise	407 ..	405 50
Grabownika	290 ..	275 ..
Ind Pologne	290 ..	290 ..
Karpathes	623 ..	624 ..
Lille-Bonn. ord	1234 ..	1230 ..
• • prior	1685 ..	... ..
Milano	272 ..	277 ..
Monte-Carlo	380 ..	... ..
Omn. Pét. Nord	695 ..	699 ..
Pechelbronn	711 ..	720 ..
Polana	185 ..	... ..
Potok	653 ..	656 ..
Pétr Premier	322 ..	318 50
Raff Pét. Nord	817 ..	817 ..
Ratoczin	706 ..	608 ..
Renastéréa	400 ..	... ..
Silva Plana	237 ..	235 ..
Wankowa	724 ..	734 ..
Zagorz	154 ..	150 ..

Métallurgiques	C. pr.	Pr c
Blanc-Misseron	743 ..	747 ..
Aciéries France	575 ..	573 ..
• Longwy	970 ..	970 ..
Sambr. et Meuse	2631 ..	2644 ..
Ch de France	254 ..	254 ..
Nicaise	1046 ..	1025 ..
• Part	630 ..	... ..
Aubr. et Viller	803 ..	... ..
Blache-St-Vaast	5990 ..	... ..
Etabliss Cail	574 ..	572 ..
Denain-Anzin	2375 ..	2359 ..
Escaut Capital	2100 ..	2105 ..
Escaut Jouiss	1600 ..	1630 ..
Etabliss Arbel	683 ..	686 ..

Métallurgiques	C. pr.	Pr c.
Fives Lille	1934 ..	1925 ..
Nord et Est	491 ..	483 ..
Mat Fr Belge	1084 ..	1075 ..
Senelle Maub	1638 ..	1600 ..
Mat Transports	366 ..	368 ..

Valeurs diverses	pr.	Pr c.
Compt. Linier	1214 ..	1214 ..
Etabl Agache	1320 ..	1330 ..
Cot St-Quentin	588 ..	589 ..
Tiberghien	640 ..	649 50
• Part	2249 ..	2279 ..
Filatres du Nord	1259 ..	... ..
Kuhlmann ex d	639 ..	630 ..
Tuil. Beauvais	1426 ..	... ..
• Part	640 ..	... ..
Verrerie	194 75	190 ..
• Part	111 ..	... ..
Gl. verres sp	5005 ..	5140 ..
Gl. Aniche lib	2494 ..	2525 ..
• n lib	2250 ..	2325 ..
Cimts Haub	450 ..	450 ..
Cimts Français	5495 ..	5472 ..
Cimts Boulonn	795 ..	795 ..
El et G. du Nd	377 ..	... ..
Energ. El. N Fr	428 ..	430 ..
Bons du Trésor	497 ..	497 ..
Bons du Tr 1923	488 ..	492 ..
Obl. Houillères	463 ..	463 ..
• (2e)	474 75	474 ..
Oblig Lens	493 ..	490 ..
Obl. Dt Nord 6 %	... ..	... ..
Cr. Nat 1919	476 ..	475 ..
• 1920	476 ..	470 ..
• 1921	499 ..	503 ..
• 1922	485 ..	485 ..
• 1922 (2e	489 ..	490 ..
• 1923	502 ..	502 ..

Le marché est très calme et les affaires peu nombreuses On termine ferme sur ALBI à 610, la part à 1.605 ; BRUAY à 415 ; COURRIERES à 530. Par contre LIEVIN recule à 230 et à 7.100.

Les Pétroles sont inactifs, exception faite pour l'action KARPATHES qui termine demandée à 630.

SERRURES, COFFRETS
COFFRES-FORTS GAYOT
LILLE, 23, rue de Roubaix — Tél. 32-40
— REPARATIONS — OUVERTURES —

BOURSE DE PARIS DU 10 MAI

Le marché aurait dû être aujourd'hui excellent s'il n'avait été impressionné défavorablement par les marchés de Londres et de New-York. Une importante faillite à Londres a en effet, jeté le désarroi dans la plupart des valeurs britanniques. Ceci explique la dépression assez accentuée qui s'est manifestée sur notre marché en banque. Par contre, le parquet a fait très bonne contenance et dans ses dispositions eut enregistré des avances très appréciables qu'il n'avait pas dû tenir compte dans une certaine mesure des tendances défavorables de Londres et de New-York.

Les grandes vedettes du parquet les valeurs sucrières ont puissamment contribué par leur excellente tenue à donner le ton. Les prix du sucre à New-York conservent une tendance de plus en plus ferme, à côté de cela les stocks sont excessivement réduits. Les Sucreries d'Egypte ont réalisé une avance importante à 1080 Les fonds turcs ont été très demandés sur le bruit d'un arrangement prochain. Le 5 % à 41.20 et le 4 % à 67.30.

Le Rio par contre, ainsi que toutes les valeurs de cuivre ont été très discutés. De Beers et Mines d'Or sont en baisse.

L'INFORMATEUR FINANCIER.

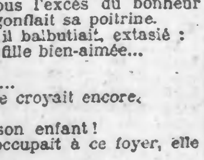

LE CHANGE

Paris, 11. — Clôture. — Sur Londres, 70.00 ; Londres chèques, 69.95 ; New-York, 15.19 ; Allemagne, 0.04 ; Belgique, 86.40 ; Danemark, 284 ; Espagne, 231 ; Hollande, 594 ; Italie, 73 ; Norvège, 252.75 ; Prague, 45 ; Roumanie, 7.25 ; Suède 404 ; Suisse, 272.50 ; Vienne, 22 ; Pologne, 0.04.

Sourds

Les récents perfectionnements appliqués à la nouvelle prothèse auriculaire permettent de vous rendre l'usage de l'ouïe sans opération !

Grâce à cette belle invention, M. HARRYS, le réputé spécialiste de Paris (95, rue des Boulets, XIe) rend aux sourds la joie d'entendre. Les nombreuses lettres qu'il reçoit prouvent la satisfaction de ceux qui ont recours à sa méthode. M. GROS Fernand, 1, rue de la Vitarelle à Mazamet (Tarn) écrit : « Atteint d'une forte surdité, j'ai eu le bonheur de retrouver l'usage de l'ouïe, grâce à votre prothèse auriculaire. Acceptez mes remerciements, etc. »

M. HARRYS recevra gratuitement de 9 h à 5 heures à :

Tourcoing, dimanche 13 mai, hôtel Verdy.
Hazebrouck, lundi 14, hôtel du Nord.
Roubaix, mardi 15, hôtel du Coq Hardi.
Lille, mercredi 16, hôt. de Paris (face gare).
Denain, jeudi 17, hôtel du Commerce.
Maubeuge, vendredi 18, hôtel de l'Univers.
Valenciennes, samedi 19, hôtel Terminus.
Douai, dimanche 20, hôtel des Voyageurs.
Cambrai, lundi 21, hôtel du Mouton blanc.
3564

Imprimerie du *Réveil du Nord* 186 bis, rue de Paris, Lille.

Le gérant : Emile GEST.

FEUILLETON DU 13 MAI 1923 — No 7

L'ANNEAU D'ARGENT

Grand roman d'amour par Georges de BOISFORÊT

Résumé des feuilletons précédents

Le banquier Pierre Sartolles devenu paralytique conserva sa lucidité et soupçonne une liaison entre sa jeune femme Régine et le jeune Frédéric Mauroy. Il n'en est rien, Frédéric est l'amant de Simone Sartolles, la nièce du banquier qui a mis au monde un enfant illégitime. Régine pour sauver sa nièce, ménage une entrevue entre elle et Frédéric. Cette entrevue suscite la méfiance du banquier qui rumine une vengeance terrible contre sa femme. Il dissimule néanmoins ses sentiments lorsque le domestique annonça Frédéric. Le jeune homme cause longuement avec Régine, la remerciant de ce qu'elle a fait pour Simone en son absence. Mais le jaloux interprète mal cette conversation qu'il a écoutée en partie caché derrière une tenture. Il croit comprendre que sa fille Marcelle est l'enfant d'un autre et il se jure de venger terriblement son honneur.

PREMIERE PARTIE

Les misères des riches

I

PIERRE SARTOLLES

Tout d'abord Pierre promena autour de lui un regard hébété. Il lui sembla qu'il venait de faire un rêve horrifiant, qu'il s'évadait d'un cauchemar de folie. Dans son cerveau où la nuit s'était faite, les idées confuses se brouillaient. Puis, brusquement, les ténèbres se dissipèrent. La mémoire lui revint et une plainte sourde s'échappe d'entre ses lèvres.

Ainsi c'était vrai, Régine le trompait, elle était une misérable !...

Elle avait livré sa beauté aux caresses d'un autre !...

Elle avait un amant !

Il venait d'en acquérir la certitude... l'effroyable certitude contre laquelle rien ne prévaut.

Un amant !...

Elle... Régine !

Ah ! c'était atroce... atroce...

Et dire que... en proie au remords... hier encore il pensait : je suis jaloux d'elle et c'est odieux. Sa conduite est irréprochable, ne permet aucune critique, ne donne prise à aucun soupçon. Douter de son honnêteté c'est à la fois fou et criminel. Elle est jeune encore, elle est dans tout l'éclat de son incomparable beauté. Hélas ! jeunesse, beauté, à quoi cela sert-il !

Pourtant jamais elle n'a exprimé le regret d'un renoncement si douloureux à tant de femmes ; jamais elle n'a paru lasse de la destinée qui la condamne à vivre près d'un malade, d'un infirme, dont l'humeur inquiète, inégale, tracassière, ne parvient pas même à lui arracher un reproche. Sa patience est extrême. Son dévouement pour moi suscite l'admiration de tous. Et je la soupçonnerais de la plus abominable trahison, elle dont les grands yeux... pleins de douceur... reflètent l'âme la plus droite, la plus loyale !...

Oui, hier encore, il se tenait à lui-même ce raisonnement.

Triple niais !

L'âme la plus droite... la plus loyale...

Régine !

Ah ! avait-il été assez sa dupe !

Comme elle avait dû rire de lui...

De sa crédulité...

Dès le lendemain de leur mariage, elle avait commencé l'apprentissage du mensonge !...

Elle lui tendait une bouche encore frémissante des baisers dont un homme l'avait meurtrie.

Quand, la tenant dans ses bras, il se disait, en l'enivrement de son orgueil ; cette femme est à moi, les paupières baissées, elle évoquait l'image de son amant !...

...Du père de sa fille !...

...De cette Marcelle si douce, si jolie et que lui, Pierre, avait aimée jusqu'à l'idolâtrie.

Pour elle en effet, rien n'avait été trop beau. Ses caprices étaient des ordres. Elle était une sorte de petite reine devant laquelle... dans l'hôtel... tous s'inclinaient... une petite reine que tout le monde aimait car, outre qu'elle n'abusait pas de son pouvoir, elle avait... même avec les plus humbles... une façon d'agir qui lui gagnait tous les cœurs.

Et c'est pourquoi chacun lui souhaitait, lorsqu'elle se marierait, le bonheur qu'elle méritait.

Marier Marcelle ?

Certes, Pierre Sartolles y avait déjà songé comme on songe à un événement... lointain peut-être... peut-être proche aussi... car le philosophe a dit vrai qui a déclaré : Le cœur n'a pas d'âge. Et l'on ne sait jamais quand commence à battre le cœur d'une jeune fille.

Marcelle avait seize ans. Sa dote serait d'un million, de deux millions au besoin. Le banquier ferait royalement les choses. Rien n'était au-dessus de sa fille. Elle pouvait prétendre à tout. Pour elle aucun rêve n'était irréalisable. Il voulait qu'elle fût heureuse, la petite reine idolâtrée, heureuse autant que, humainement, il est possible de l'être et pour cela, il la donnerait à l'homme — quel qu'il fût — qui saurait la conquérir.

MARCELLE SARTOLLES

Il savait bien qu'elle ne pouvait s'arrêter qu'à un choix digne d'elle. Il était tranquille. Et Dieu merci, Marcelle était assez séduisante, elle serait assez riche pour faire un mariage d'amour.

Oui, pour elle, que de rêves d'avenir déjà il avait échafaudés !

Depuis que la maladie... l'horrible maladie dont il était atteint... avait fait de lui une épave humaine, une espèce de mort vivant, il n'existait en quelque sorte que pour elle. Elle était sa joie, son espérance, le lien puissant qui le rattachait à la vie.

Et lorsque, autour de son cou, il sentait la caresse des bras de Marcelle, quand il l'entendait murmurer à son oreille les phrases pleines de tendresse... de câlinerie... dont elle le berçait, et que sur son front se posaient les lèvres fraîches de la jeune fille, il défaillait sous l'excès du bonheur qui, brusquement, gonflait sa poitrine.

Et, les yeux clos, il balbutiait, extasié :

— Ma chérie, ma fille bien-aimée...

Sa fille ?

Misère de sa vie !...

Tout à l'heure il le croyait encore.

C'était faux !

Elle n'était pas son enfant !

La place qu'elle occupait à ce foyer, elle l'avait volée !

Pour lui, elle était une étrangère.

Une intruse.

Une ennemie peut-être !

Oui, peut-être mentait-elle comme mentait sa mère. Peut-être connaissait-elle l'épouvantable vérité. Peut-être avait-elle aussi son rôle dans l'odieuse comédie qui, depuis tant d'années, se jouait autour de lui !...

Les caresses qu'elle lui prodiguait, les baisers qui le rendaient si heureux, c'était pour mieux le duper, pour mieux l'endormir dans sa sotte confiance ! Et puis, même si elle ne savait rien, même si elle était sincère, que lui importait ! N'était-elle pas — d'après les paroles qu'il venait d'entendre — la preuve vivante de la trahison, de l'infamie de Régine !...

Oh ! celle-là et son amant, ce Frédéric Mauroy qui le récompensait ainsi de ses bienfaits, il saurait bien les atteindre, les frapper en plein bonheur, en pleine sécurité !...

Il leur ferait payer cher la souffrance surhumaine qui, en ce moment, lui tordait le cœur ; ils expieraient par des larmes de sang le crime qu'ils avaient commis.

Ah ! si, comme autrefois, il eût été valide, il se fût précipité sur eux et, sans pitié, il eût tué la femme adultère, le faux ami qui avait apporté, dans cette maison, la honte, le déshonneur.

Oui, il les eût tués tous deux comme des bêtes malfaisantes et immondes.

Mais cette joie... cette volupté sauvage... lui était refusée.

Il devait se taire.

Feindre de tout ignorer.

Dissimuler la haine... implacable... qui avait pris possession de son âme, garder, en face de Régine et de Frédéric, une attitude impassible afin de ne pas donner l'éveil aux deux complices que frapperait la foudre, car rien au monde ne pouvait les sauver de sa vengeance.

Cette vengeance, comment l'exercerait-il ? Il ne savait pas encore.

Mais ce qu'il savait, c'est qu'elle viendrait à son heure et que, cette heure-là venue, il serait sans miséricorde !

. . . .

Il avait fermé les paupières. Sous l'effort de la pensée, un pli barrait son front. Ses lèvres avaient un rictus cruel. Il songeait. Dans sa soif de représailles immédiates, sans doute cherchait-il le moyen de châtier les coupables.

Et ses réflexions étaient si profondes qu'il n'entendit pas une porte qu'on ouvrait doucement et le bruit de pas légers glissant sur le tapis.

...Il ne voyait pas s'avancer vers lui, tout de blanc vêtue, pareille à une apparition de rêve, la plus suave, la plus adorable jeune fille...

Mais tout à coup il tressauta.

A son cou, deux bras caressants, les bras de Marcelle, venaient de se nouer, tandis que sur son front — comme une brûlure — il sentait se poser des lèvres dont le baiser lui était familier.

Alors il rouvrit les yeux.

Des yeux durs, étincelants, farouches.

Surpris, elle avait desserré son étreinte. Elle l'albutia :

— Je t'ai réveillé... pardonne-moi.

(A suivre)